

TARIFS

La mission de l'architecte d'intérieur est variable et peut s'adapter à la nature du projet

PACK1

Visite conseil

Cette visite a pour objectif de rencontrer la ou le client(e) et de prendre connaissance du projet.

Cette visite comprend :

- Etat des lieux et diagnostics des désordres par oral.
- Analyse des documents remis par le client.
- Evaluation de la faisabilité du projet.
- Approche budgétaire.

Visite facturée 125 Euros H.T./heure (TVA 20%) + Frais de déplacement au delà d'un rayon de 30kms

PACK2

Etude

Cette mission a pour but, sur la base d'un document coté, la réalisation d'un plan 2D permettant la compréhension du projet sans engager les phases APS/APD.

Ce document comprend :

- L'état actuel des lieux.
- L'état projeté coté.
- Un projection de l'emprise du mobilier.

Document facturé 8 Euros H.T./m² (TVA 20%)

PACK3

Avant Projet Sommaire (APS)

Cette mission a pour objectif de proposer un concept général.

Cette mission comprend :

- Etat des lieux et diagnostics des désordres.
- Analyse des documents remis par le client.
- Plan et modélisation en blanc du projet.
- Estimatif du coût des travaux.

Travaux envisagés sur une surface définie entre 50 m² et 250 m² (30 Euros/HT au m²).

Phase seule : Honoraires établis au forfait entre 1 500,00 Euros et 7 500,00 Euros H.T. (TVA 20%)

PACK4

Avant Projet Sommaire (APS) + Avant Projet Détaillé (APD)

Cette mission, plus complète, détaille les éléments de construction et d'agencement ainsi que toutes les implantations techniques (réseau électrique, plomberie, menuiserie). Un descriptif complet par corps d'état accompagne le dossier de consultation des entreprises, permettant d'obtenir des devis précis.

Cette mission comprend :

- Modélisation avec textures du projet.
- Plan projeté à l'échelle des ouvrages comportant toutes indications techniques.
- Spécifications techniques détaillées (plans, coupes, élévations nécessaires à la consultation).
- Rédaction du cahier des clauses particulières (descriptif détaillé par corps d'état).

Travaux envisagés sur une surface définie entre 50 m² et 250 m² (50 Euros/HT au m²).

Phase seule : Honoraires établis au forfait entre 2 500,00 Euros et 12 500,00 Euros H.T. (TVA 20%).

PACK5

Mission Complète (APS + APD + Maîtrise d'œuvre)

Cette mission fait suite aux deux précédentes en assurant le suivi et la coordination des travaux.

Elle peut être traitée au forfait, suivant l'établissement du descriptif sommaire établi en phase APS. Le pourcentage des honoraires est ajusté en fonction de critères tels que la surface, la complexité des ouvrages, les budgets impliqués, la nature de l'opération.

Cette mission comprend :

- Dépouillement des offres; Etudes comparatives; Assistance pour la passation des marchés.
- Planning prévisionnel des travaux.
- Organisation des réunions de chantier hebdomadaires et ponctuelles (à la demande du Maître de l'Ouvrage et/ou des entreprises) et établissement de comptes rendus de chantier, administration globale du chantier.
- Information du Maître d'Ouvrage de l'état d'avancement des travaux et de tout autre point utile.
- Réception des travaux.

Honoraires établis sur la base de 12% à 18% H.T. du montant H.T. des travaux.

(TVA 10% pour particuliers, hors création surface) Pourcentage dégressif par tranche de 20 000 Euros.

VACATION

Tarif horaire: 125 Euros H.T. (TVA 20%)